

CONDITIONS GENERALES DES PRESTATIONS DE SERVICES.

Les conditions générales suivantes définissent les termes et conditions de prestations de l'entreprise A.I.D. INFO. Nous vous remercions de bien vouloir les consulter avec attention avant toute commande. Celles-ci sont applicables à partir du 5 octobre 2005 et sont modifiables sans préavis.

Article 1 - Définitions :

On entend par « A.I.D. INFO », A.I.D. INFO – Entreprise Individuelle – dont le siège social est situé au 44, impasse Perce Neige – 74330 EPAGNY – France.

A.I.D. INFO est une entreprise de services à domicile (assistance, conseils, formation) et de toutes autres PRESTATIONS de services en relation avec les nouvelles technologies et l'informatique.

On entend par « CLIENT » ou « VOUS » le bénéficiaire des PRESTATIONS A.I.D. INFO.

On entend par « PRESTATIONS » les services assurés par A.I.D. INFO sur le lieu de résidence du CLIENT.

On entend par « PRODUITS » les offres commerciales A.I.D. INFO mises à disposition du CLIENT pour régler les PRESTATIONS.

On entend par « PANNES », les problèmes de fonctionnement des équipements appartenant au CLIENT qui ne sont pas dus à un matériel défectueux pour quelques raisons que ce soient, et SEULEMENT ceux qui sont dus aux usages ou aux conséquences des usages volontaires ou involontaires de ces équipements par le CLIENT.

A.I.D. INFO® est une marque déposée de l'entreprise A.I.D. INFO.

Article 2 - Objet :

A.I.D. INFO permet au CLIENT de bénéficier des PRESTATIONS sur son lieu de résidence.

A.I.D. INFO intervient sur demande expresse du CLIENT; les parties ayant convenu au préalable de la réalisation des PRESTATIONS, d'une date, d'un horaire et d'un lieu de rendez-vous.

Si VOUS ou la personne chargée de vous représenter n'êtes pas présent sur votre lieu de résidence à la date et l'heure convenus, A.I.D. INFO ne pourra assurer les PRESTATIONS. Le cas échéant A.I.D. INFO sera dans l'obligation de vous facturer un minimum forfaitaire de 30 € TTC, non remboursable sous quelle que forme que ce soit et quel que soit le PRODUIT auquel vous auriez souscrit.

Article 3 - Contenu des PRESTATIONS :

Les PRESTATIONS A.I.D. INFO sont destinées à accompagner, assister, conseiller, auditer, informer, former le CLIENT ou toutes autres personnes du même foyer ; à aider à l'installation, la configuration des équipements appartenant au CLIENT ; à aider à résoudre les PANNES de ces mêmes équipements. Les PRESTATIONS sont réalisées sur le lieu de résidence du CLIENT.

Le CLIENT se doit d'être à jour des licences d'exploitation des logiciels installés sur ses différents équipements et doit être à même de fournir tous les documents des fabricants et/ou distributeurs et/ou fournisseurs nécessaires à la réalisation des PRESTATIONS.

Limite des PRESTATIONS :

A.I.D. INFO ne pourra assurer ses PRESTATIONS si l'environnement physique des équipements est non conforme aux prescriptions du constructeur et/ou distributeur et/ou fournisseur aux règles de sécurité ; si les équipements ont fait état d'une manipulation anormale (volontaire ou non) ayant modifié leurs environnements physiques ; en cas d'événement accidentel, de force majeure ou d'une cause exonératoire limitant partiellement ou totalement l'accès des équipements pour lesquels le CLIENT a expressément demandé une prestation d'A.I.D. INFO notamment que les équipements soient inaccessibles pour quelles

que raisons que ce soit, que les conditions d'alimentation électrique, téléphonique ou autres soient défectueuses ou qu'il soit impossible d'accéder au/dans le lieu de résidence du CLIENT.

A.I.D. INFO peut immédiatement cesser d'assurer ces PRESTATIONS, si de l'avis raisonnable de l'intervenant, les conditions de travail au lieu de résidence du CLIENT risquent de mettre sa sécurité en danger ou s'il VOUS suspecte d'avoir modifié vos équipements sans l'avoir préalablement averti, ou si VOUS ne possédez pas l'ensemble des licences d'utilisation pour les équipements ou logiciels en votre possession. Le cas échéant, la PRESTATION sera entièrement due quel que soit le PRODUIT auquel vous auriez souscrit.

Le CLIENT reste responsable des données présentes sur ses équipements. En conséquence, le CLIENT prendra toutes les précautions d'usage afin d'assurer les sauvegardes de ses données personnelles.

La responsabilité d'A.I.D. INFO en cas de pertes totales ou partielles de données de quelque sorte que ce soit ne peut être engagée.

Article 4 - Exclusions :

Les activités suivantes NE font PAS parties des PRESTATIONS A.I.D. INFO :

- Ventes, locations d'équipements
- Réparation d'équipements de quelque sorte que ce soit
- Remplacement de composants électroniques de quelque sorte que ce soit
- Modification de l'intégrité physique des équipements
- Câblage électrique ou téléphonique
- Travaux de construction

Article 5 - Obligations de A.I.D. INFO :

A.I.D. INFO s'engage à fournir les moyens humains nécessaires à l'accomplissement des PRESTATIONS définies à l'Article 3 mentionné ci-dessus des présentes Conditions Générales.

Exonération de responsabilités :

Le CLIENT est informé que les PRESTATIONS A.I.D. INFO, comme sa propre intervention entraîne une rupture de la garantie du constructeur et/ou du distributeur et/ou fournisseur auprès duquel le CLIENT a acquit ses équipements ET à laquelle ne se substitue en aucun cas une garantie de A.I.D. INFO.

De convention expresse entre les parties, A.I.D. INFO n'est soumis, au titre des présentes qu'à une obligation de moyens et en aucun cas à une obligation de résultats. Étant donné qu'A.I.D. INFO intervient sur demande expresse du CLIENT, en aucun cas A.I.D. INFO ne peut être tenu responsable des dommages directs et/ou indirects, matériels ou immatériels.

Article 6 - Obligations du CLIENT :

Le CLIENT s'engage à établir et entretenir un environnement physique des équipements conforme aux spécifications des fabricants et/ou distributeurs et/ou fournisseurs et aux normes de sécurité ; à respecter les procédures d'utilisation des équipements (logiciels, accessoires, périphériques, consommables...) et en particulier à ne pas procéder à des modifications techniques.

Le CLIENT s'engage à tenir à disposition l'ensemble de la documentation technique remis par les fabricants et/ou distributeurs et/ou fournisseurs notamment les supports numériques d'installation (CD-ROM, Disquette, DVD Rom...), les numéros de licences, les codes d'identification des différents fournisseurs potentiels et doit tenter de reconstituer l'historique de l'apparition de la PANNE.

Le CLIENT est informé que l'ensemble des frais, quels qu'ils soient, afférents à l'exécution des PRESTATIONS A.I.D. INFO et notamment les frais d'électricité, de connexions à Internet ou d'usure des consommables informatiques engendrés par les manipulations effectuées par A.I.D. INFO sont ET restent à sa charge. En aucun cas, le CLIENT ne pourra en demander le remboursement total ou partiel sous quelque forme que ce soit.

Le CLIENT se chargera de déplacer ou de nettoyer tous éléments considérés d'un avis raisonnable par l'intervenant comme gênant pour assurer les PRESTATIONS.

Article 7 - Tarifs :

Les tarifs des PRESTATIONS s'entendent en euros toutes taxes comprises pour les particuliers.

Les tarifs sont communiqués au CLIENT lors de la prise du rendez-vous et validé d'un commun accord entre le CLIENT et A.I.D. INFO.

Les tarifs communiqués au CLIENT sont ceux en vigueur à la date de la prise du rendez-vous. Toutes PRESTATIONS effectuées sur le lieu de résidence du CLIENT donnent lieu à une facturation minimale d'une heure et ce quelle que soit la durée de la PRESTATION. Au delà d'une (1) heure, la durée réelle supplémentaire sera facturée au taux horaire prévu.

Article 8 - Règlement des PRESTATIONS :

Le taux horaire à payer est celui qui a été validé d'un commun accord entre le CLIENT et A.I.D. INFO et qui est mentionné sur la facture qui sera remise au CLIENT à l'issue de la PRESTATION effectué par A.I.D. INFO.

Le règlement par le CLIENT est fait en globalité immédiatement après la fin de la PRESTATION directement à l'intervenant par l'un des moyens de paiement accepté par A.I.D. INFO :

- Espèces
- Chèque bancaire ou postal exclusivement à l'ordre de Mathieu SAUDEMONT
- Chèque Emploi Service Universel

Concernant le règlement par Chèque Emploi Service Universel, aucun rendu de monnaie ne sera possible et ceci conformément à la législation en vigueur. Le CLIENT pourra cependant régler une partie des sommes dues avec l'un de ces moyens de paiement et compléter en espèces ou avec un Chèque bancaire ou postal.

Bien que le taux horaire des PRESTATIONS ait été validé d'un commun accord entre le CLIENT et A.I.D. INFO, le CLIENT a toute la liberté pour refuser le commencement de la PRESTATION. Le cas échéant A.I.D. INFO sera dans l'obligation de VOUS facturer un minimum forfaitaire de 30€ TTC, non remboursable sous quelque forme que ce soit et quel que soit le PRODUIT auquel vous auriez souscrit.

A.I.D. INFO s'engage en cas de surcoût imprévisible au préalable au commencement de la PRESTATION à en aviser le CLIENT qui peut alors décider d'interrompre la PRESTATION. Le cas échéant, A.I.D. INFO sera dans l'obligation de VOUS facturer la durée déjà réalisée de la PRESTATION au taux horaire prévu et avec un minimum de 1 heure de PRESTATION.

Les tarifs des PRESTATIONS et des PRODUITS sont modifiables sans préavis.

Article 9 - Pénalités :

En cas de retard de paiement, le CLIENT se verra appliquer une pénalité de retard d'un montant égal à une fois et demi le taux de l'intérêt légal, calculée sur le montant de la totalité des sommes dues, conformément aux dispositions de l'article L. 441-6 du code de commerce.

Article 10 - Territoires :

L'ensemble des articles et des PRESTATIONS A.I.D. INFO des présentes Conditions Générales ne sont applicables que sur les territoires précisés ci-après : Agglomération annecienne et bassin genevois, Annemasse, Aix-les-Bains, Chambéry. Exceptionnellement, le territoire peut être élargi après accord d'A.I.D. INFO. Dans cet unique cas, les présentes Conditions Générales s'appliquent de fait.

Article 11 - Informatique et Liberté :

Conformément à la Loi Informatique et Libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978 et ses décrets d'application, le CLIENT dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données nominatives le concernant, (nom, prénom, raison sociale, adresse électronique, et géographique, numéros de téléphone et fax, informations bancaires et mots de passe) exerçable auprès de A.I.D. INFO – EI – dont le siège social est situé 44, impasse Perce Neige – 74330 EPAGNY – France.

Le CLIENT autorise A.I.D. INFO à utiliser ses coordonnées et notamment son adresse e-mail pour lui communiquer des offres commerciales et/ou communiquer à d'autres entreprises les données le concernant.

A défaut, le Client notifiera A.I.D. INFO de son refus de voir ses données utilisées et/ou communiquées, par courrier recommandé avec accusé de réception précisant ses coordonnées (identité de la personne physique concernée, adresse, numéro de Client) ou pourra envoyer un courrier électronique à mathieu@aid-info.net, il pourra aussi s'inscrire sur la liste "Robinson Stop-publicité" en écrivant à l'UFMD, 60 rue de la Boétie, 75008 Paris.

Sauf indication contraire, il est entendu que A.I.D. INFO pourra faire état de la référence du CLIENT à titre de référence commerciale, étant entendu que celle-ci se limite à l'énumération du prénom du CLIENT et de la première lettre du nom du CLIENT.

Article 12 - Loi applicable :

De convention expresse, le présent contrat sera gouverné par le Droit français.

Ces termes et conditions ne doivent pas être interprétés comme limitant les droits statutaires du CLIENT et rien ne limite les droits statutaires du CLIENT en tant que consommateur.

Copyright 2005 A.I.D. INFO© Tous droits déposés.